

## SEANCE DU 10 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 10 septembre 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Jean-Claude BAGUET, Sylvain CUYER, Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER

Mmes Pascaline HAMONIER, Isabelle DESHAYES, Sophie FOUCAULT, Sophie CHAUMEIL et Annick DUPONT,

Absents excusés : M. Jean-François GOMEZ (donne pouvoir à M. Jean-Claude BAGUET),  
M. Philippe PICQUE (donne pouvoir à Mme Sophie FOUCAULT)

Excusée : Mme Isabelle POSTEL

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION : 03 septembre 2019

### **DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT : Attribution du marché et demande de subvention (Agence de l'Eau Seine Normandie et Conseil Départemental de l'Oise)**

M. le Maire présente le dossier concernant le diagnostic et le schéma directeur du réseau d'assainissement (dossier de M. LERQUIER, chargé d'opération de l'ADTO) et, en particulier, le rapport d'analyse. Trois entreprises ont répondu. La meilleure proposition technique et financière est de l'entreprise VERDI.

Le conseil municipal décide :

- d'attribuer la prestation au bureau d'études VERDI pour un montant de 113.547,75 euros HT,
- de solliciter auprès du Conseil Départemental une dérogation afin de pouvoir commencer l'étude avant la délivrance de l'arrêté de subvention,
- de demander une subvention auprès de l'agence de l'eau et du Conseil Départemental de l'Oise.

Monsieur MABILLOTTE indique que le réseau entre la place de la Halle et le restaurant « FRANCKY » sera rénové.

### **SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE : Rapport d'activités 2018 : délibération**

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2018. Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du représentant de la commune au Syndicat, adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2018 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

## **PLUIh : Commission Mixte Economie – Aménagement du 18/7/2019**

### **Stratégie économique : avis motivé du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, la Communauté de Communes de la Picardie Verte demande aux communes concernées par le compte-rendu de la réunion de la commission mixte « Aménagement-Economie » du 18 juillet 2019, un avis motivé sur les conclusions de cette réunion.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de cette réunion du 18 juillet 2019, et notamment de la proposition relative à la zone de développement « Les Vignes » à Songeons.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- rappelle que l'extension économique ne peut se faire au-delà de la zone artisanale de la route de Morvillers pour des raisons de risques d'inondations, d'encombrements et de nuisances routières dans le centre de Songeons. Le Conseil Municipal demande donc que cette extension ne soit plus inscrite dans les documents de l'étude du PLUi-H.
- constate avec satisfaction la volonté affirmée de la Communauté de Communes de développer une activité sur le site de la zone des Vignes.
- N'accepte pas que ce développement concerne uniquement une activité liée au tourisme. En effet, le développement économique du secteur de Songeons n'est pas lié au seul tourisme même si cette activité doit progresser. Le tourisme ne peut se développer que si d'autres services, activités commerciales et artisanales sont implantées sur place. Les économies touristiques, commerciales et artisanales sont liées et ne peuvent se développer l'une sans l'autre. Pour exemple : les résidents secondaires et les campings caristes ne manquent pas de réaliser les achats dans les commerces locaux dont le chiffre d'affaires est plus important en fin de semaine.
- N'accepte pas que l'aire d'implantation soit limitée à 1,5 ha alors que les besoins sont plus importants. Actuellement, l'implantation du projet de l'EPHAD « Temps de Vie » sur cette zone n'est pas définitivement abandonné, et trois demandes précises ont été formulées pour s'implanter sur cette zone :
  1. Magasin « GAMM VERT » dont le besoin en surface est de 1 ha
  2. Société « SERV'OISE » dont le besoin en surface est de 1 ha
  3. Etablissement « SONGEONS-BOISSONS » dont le besoin en surface est de 1ha

Ces établissements sont connus et fiables. Leur implantation dans cette zone favorisera leur développement, un meilleur service à la clientèle et une meilleure attractivité à la commercialité sur le secteur ; de plus, cela n'entraînera pas de dégradation de l'activité commerciale de proximité du centre bourg.

Ces exemples illustrent la complémentarité entre le développement touristique et celui des activités commerciales et artisanales.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis très favorable à maintenir une surface utile de quatre hectares pour l'implantation d'activité. Il est précisé que les surplus de la zone, soit quatre hectares pourront être destinés aux espaces verts, boisement, de manière à parfaitement insérer cette zone dans l'espace rural, sans nuisance visuelle pour les environs.

## **TRINOVAL (Syndicat Mixte Interdépartemental de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Picardie Ouest) : Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité : information**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

La publication du rapport est toujours un temps fort sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés ; il retrace les faits marquants de l'année passée. Ce rapport est le reflet de l'engagement et de l'implication des équipes dans la qualité du service rendu aux usagers.

2018 : année du changement :

- Election du nouveau Président
- Modification du périmètre d'intervention dans le cadre de la réforme territoriale issue de la loi NOTRe
- Mise en œuvre du projet de collecte des papiers et cartons en apport volontaire
- Accompagnement des usagers
- Optimisation du réseau déchetterie
- Nouveaux objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte...

Si la collectivité a réussi à maîtriser ses coûts, elle s'est impliquée dans une démarche de développement durable et a concrétisé ces différents projets grâce aux efforts de chacun et à l'implication de tous.

## **LOGEMENT RUE DE LA GARE : Choix du Locataire : information**

Le Conseil Municipal est informé des candidats qui ont postulé pour louer le logement qui va être mis en location le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- L'EMION propose un concert le 29 septembre 2019 à la collégiale de Gerberoy
- L'Etat a transmis un courrier indiquant que la demande de subvention DETR pour les travaux à réaliser sur l'église est complet.
- M. Robert MABILLOTTE demande :
  - La mise en place de la convention avec l'EMION pour la salle de réunion aménagée à l'étage des locaux occupés par l'EMION,
  - si une lettre a été transmise aux propriétaires de parcelles avec des chardons ; cela n'a pas été réalisé pour le moment,
  - Sollicite l'achat de convecteurs directement par la commune et la pose par l'électricien retenu pour la rénovation des deux logements à proximité de l'école élémentaire,
  - la pose d'une caméra à la fontaine YAYA suite aux dégradations régulières ainsi qu'au cimetière,
- M. Robert MABILLOTTE indique que la bourse aux plantes se déroulera le 13 octobre 2019 et la Course des Roses le 9 mai 2020.
- M. Jean-Claude BAGUET revient sur le week-end chargé en manifestations :
  - ouverture de la saison culturelle de la CCPV et forum des associations le samedi 7 septembre
  - remercie GAMM VERT pour le prêt de BIG BAG nécessaire au spectacle de l'ouverture de la saison culturelle
  - Foire Agricole le dimanche 8 septembre ; il est noté que pour cette première édition, cette manifestation s'est bien déroulée et a attiré beaucoup de monde ; le Conseil Municipal exprime sa satisfaction sur cette nouvelle manifestation sur Songeons.

- Mme Pascaline HAMONIER fait part du bon déroulement de la rentrée des classes.
- M. Frédéric LANGLOIS remercie les bénévoles de la course cycliste et fait part des remerciements du Foyer Rural pour la subvention de la commune.
- M. Frédéric LANGLOIS demande l'autorisation, au nom de l'association « Rêves de Gosses », de réaliser une crèche sous le sapin de Noël. Le Conseil Municipal donne son accord.
- Mme Annick DUPONT fait part des remerciements du Comité des fêtes pour la subvention.
- M. Sylvain CUYER demande quand sera réalisée la place de jour de M. DEGRAEVE ; celle-ci le sera prochainement ; il est noté qu'il faudra ajouter celle de M. Nicolas LAMBERT.
- Mme Sophie FOUCAULT indique que :
  - le bulletin municipal est en cours d'impression,
  - une convention entre la médiathèque et les écoles élémentaire et maternelle va être mise en place pour encadrer les activités de la médiathèque auprès des écoles.

Séance levée à 21 h 35.

Prochaine séance le mardi 15 octobre 2019.